



Listen to this article

(A. B.)

Les consacrés du Seigneur reconnaissent sans doute qu'ils n'ont pas de vie à conserver ou à préserver; ils l'ont consacrée jusqu'à la mort au service du Seigneur et pour sa cause. A ce point de vue, l'assurance la meilleure et aussi la meilleur marché est une entière consécration, un baptême dans la mort de Christ et son acceptation par le Seigneur; le reçu qu'il nous donne c'est l'engendrement du St. Esprit, les arrhes de notre héritage. Ceux-là sont assurés par les Ecritures de recevoir de temps en temps des dividendes de calomnies, de médisance, de persécutions, cela souvent par de « faux frères ». Mais, même ces expériences concourent à des bénédictions spéciales assurées pour nous et constituent une assurance de la faveur de Dieu continuée.

Notre but principal, cette fois, est de répondre à quelques personnes qui nous demandent notre avis sur l'assurance de leur vie terrestre dans l'intérêt de ceux qui dépendent d'eux pour leur entretien. Aussi loin que cela concerne le directeur de ce journal, il peut vous dire une chose, c'est que, quant à lui, il n'a pas d'assurance sur la vie, il n'en a d'aucune sorte et n'en désire point.

[De même le rédacteur qui depuis 15 ans habite une maison, datant de 1661 et portant au-dessus de la porte: »L'on a beau veiller et guetter sans Dieu rien ne peut profiter«.]

Néanmoins tous ne sont pas dans la même situation. Selon notre compréhension, un père, de qui dépendent femme et enfants, surtout si le dernier enfant est jeune et encore incapable de gagner sa propre vie, ce père a une certaine responsabilité vis-à-vis deux d'après l'apôtre: « *Celui qui n'a pas soin des siens est pire qu'un païen* ». On peut raisonner à ce sujet et dire qu'au temps de l'apôtre, ces paroles ne pouvaient être applicables à des assurances sur la vie; elles pouvaient tout au plus signifier qu'un homme devait payer ses justes dettes, donner à sa famille le confort raisonnable, mettre de côté quelque chose pour acheter une petite maison, ou (pourquoi pas) que cette somme reste pour être partagée à sa

mort, ou en cas de besoin. De notre temps, si l'on n'est pas en état de faire cela, on peut se décharger de son devoir par l'intermédiaire de l'assurance sur la vie.

Comme nous l'avons dit et le disons encore, nous croyons le temps proche où les compagnies d'assurance et tout ce qui appartient à notre présente civilisation sera renversé, cela dans le grand temps de détresse prédit par le prophète Daniel (12: 1). Ce que nous disons par anticipation est également vrai, c'est que le comble du trouble n'est pas plus éloigné de nous que ne l'est l'année 1915.

Notre idée est aussi que les compagnies d'assurance mutuelle, comme on les appelle, tomberont plus tôt que celles appelées «ancien genre»; ces dernières ont les fonds d'une longue et vaste accumulation d'argent et ont un support des plus riches. Les compagnies mutuelles tomberont les premières, parce que, quand les temps deviendront difficiles, plusieurs de ses membres seront incapables de payer leur contribution annuelle et abandonneront forcément l'assurance. La somme à payer deviendra plus forte pour ceux qui restent. Si les temps pénibles continuent, ceux qui restent seront forcés de faire comme les premiers et les compagnies mutuelles tomberont tout à fait. Nous n'écrivons pas ces lignes comme agent ou messenger d'une compagnie d'assurance quelconque, aussi, nous ne mentionnons aucune compagnie; nous présentons simplement une idée pour le bien des lecteurs qui pensent avoir une obligation envers leurs familles de s'assurer pour 5000 frs. ou plus. Toutes les compagnies «ancien genre» ont une espèce de forme de gouvernement, de direction, l'une plus, l'autre moins avantageuse. Les agents d'assurance sont payés plus largement pour l'espèce de direction qui est la plus coûteuse et qui n'est pas à recommander. Celle que nous conseillerions, qui peut être obtenue de l'une ou de l'autre compagnie d'assurance de première classe est au plus bas prix et est accordée par l'une ou l'autre compagnie. Nous l'expliquons comme suit:

Elle est connue comme une «assurance au terme de 5 ans»; elle expire au bout de 5 ans; nous n'aurions rien à objecter à une assurance comme celle-là. Elle est convertible en tout temps dans l'espace de 4 ans ainsi que dans un terme plus long. Cette assurance accorde un bénéfice immédiat tant que cela concerne le point essentiel de l'assurance. Elle est aussi bonne que d'autres au prix plus élevé. Quant aux prix: Pour une personne de 53 ans, le coût serait 128 frs. 25 par année pour 5000 frs. Pour des personnes plus jeunes, la contribution annuelle serait moins chère, pour de plus Agées, elle serait plus chère.